

RESIDENCE "NORWAY"

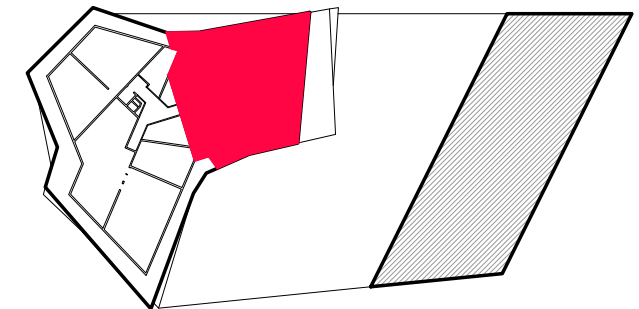
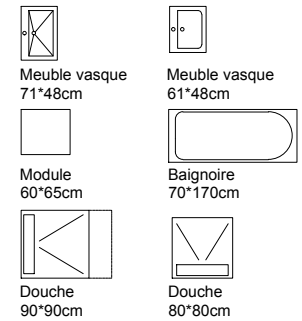
"POINTE DE LA PRESQU-ÎLE"
AVENUE PIERRE BERTHELOT
14000 CAEN



PLAN DE VENTE

LEGENDE:

- PF: Porte-fenêtre
- FP: Faux-plafond
- S: Soffite
- VR: Volet roulant motorisé
- DRE: Douche avec receveur extraplat
- PP90: Porte-pleine palière passage 90cm
- PP80: Porte pleine passage 80cm
- PL: Placard
- PVM: Panneau vitré avec maille
- PVT: Panneau vitré transparent
- LL: Lave-linge
- LV: Lave-vaisselle
- R: Réfrigérateur
- C: Plaques de cuisson
- GTL: Gaine technique logement



SURFACES HABITABLES

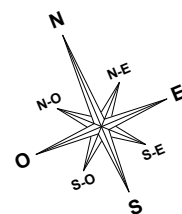
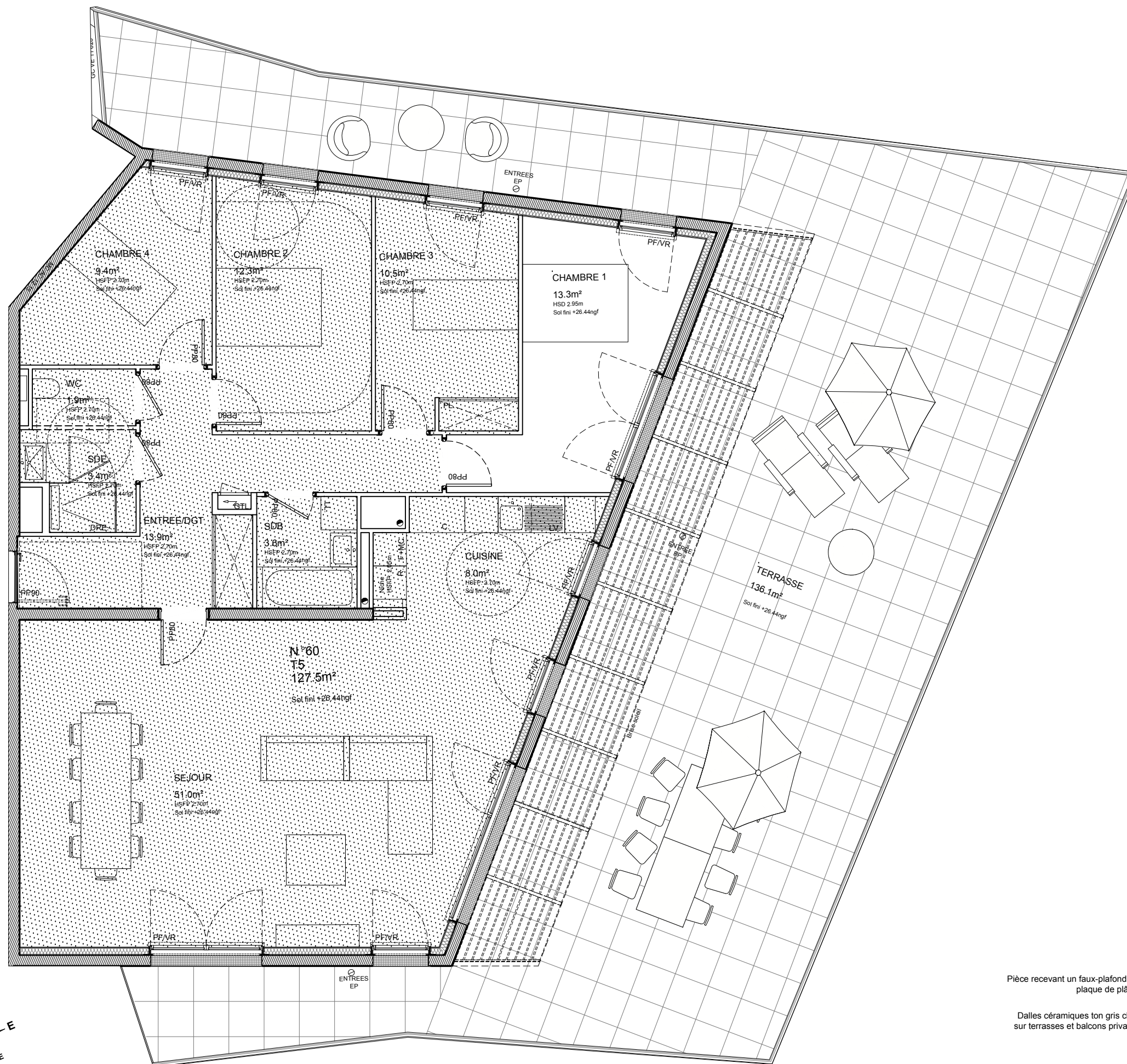
Entrée /Dgts/Placards	13.9m ²
Séjour	51.0m ²
Cuisine	8.0m ²
SdB	3.6m ²
SdE	3.4m ²
WC	1.9m ²
Chambre 1	13.3m ²
Chambre 2	12.3m ²
Chambre 3 / Placard	10.5m ²
Chambre 4	9.4m ²
Total	127.5m²
TERRASSE	136.1m ²

TYPE	NIVEAU	NUMERO
T5	N6	60

FORMAT	ECHELLE	DATE INITIALE	DATE INDICE	INDICE
A3	graphique	15/12/2017	12/05/2020	B

SE DEL KA
MAITRE D'OUVRAGE:
SEDELKA
70 avenue de l'Hippodrome
14000 Caen
Tél: 02 31 08 34 88
Fax: 02 31 08 34 99

MAITRE D'OEUVRE:
vib architecture
ballus.vialet



- Pièce recevant un faux-plafond en plaque de plâtre
- Dalles céramiques ton gris clair sur terrasses et balcons privatifs



"NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces attenantes sauf précisions. Les retombées, soffites, faux plafonds, emplacements des équipements sont représentés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art 4.1). Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et côtes sont approximatives, les retombées, faux plafonds, soffites, canalisations ainsi que l'emplacement des équipements s'ils sont représentés, sont figurés à titre indicatif."